



**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
**RAPPORT DE SUIVI DES**  
**DEPLACEMENTS**

**AOUT 2022**

Crédit photo : profilage des déplacés internes à Boubouï (PK 47)  
dans la préfecture d'Ombella-Mpoko par l'OIM en avril 2022.

© Auteur : BENAMOU Mahamat, assistant chargé de gestion d'information OIM RCA.

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires : L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Le suivi des déplacements (DTM, round 16) a été réalisé grâce au soutien de Bureau for Humanitarian Assistance (BHA), European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO) ainsi que les Fonds Humanitaire de la République centrafricaine (FH).

© 2022 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".



## ACRONYMES

**ARS** : African Relief Service

**AFEB** : Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa

**BHA** : Bureau for Humanitarian Assistance

**CASAL** : Cadre D'appui Spirituel aux Autorités Locales

**CMP** : Commission Mouvement des Populations

**CPCA** : Collectif Pour la Paix en Centrafrique

**DG ECHO** : Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire

**DTM** : Displacement Tracking Matrix

**EHA** : Eau, Hygiène et Assainissement

**FACA** : Forces Armées centrafricaines

**FNHOD** : Forces des Nations pour les Œuvres Humanitaires et le Développement Durable

**MINUSCA** : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République centrafricaine

**NDA** : Association Nationale Agro-pastorale

**OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**VBG** : Violences Basées sur le Genre

# SOMMAIRE

Résumé Exécutif.....	1
Introduction.....	3
Méthodologie .....	4
Aperçu des déplacements.....	7
Abris.....	13
Protection.....	14
Sécurité alimentaire.....	16
Eau, hygiène et assainissement.....	18
Santé .....	20
COVID-19 .....	20
Education.....	21
Communication.....	21
Assistance humanitaire.....	22
Conclusion.....	23

## RESUME EXECUTIF

Ce rapport fournit un aperçu des déplacements et des besoins humanitaires multisectoriels dans les localités d'accueil des personnes déplacées internes (PDI) et / ou retournées. Ce cycle de suivi des déplacements (round 16) a été réalisé entre **01er août et le 07 septembre 2022** par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) grâce au soutien du Bureau pour l'Assistance Humanitaire (en anglais, *Bureau for Humanitarian Assistance, BHA*), la Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (DG ECHO) et le Fonds Humanitaire (FH). L'évaluation a couvert **3 474** localités d'accueil des PDI et / ou retournés et **102 sites de déplacement et lieux de regroupement** identifiés préalablement avec les autorités administratives locales. Les données ont été collectées au moyen de deux questionnaires structurés multisectoriels (un déployé au niveau des localités et un déployé au niveau des sites) auprès d'informateurs clés incluant des représentants de déplacés, des chefs communautaires, des gestionnaires de sites de déplacement et des travailleurs humanitaires. L'évaluation a couvert les 16 préfectures du pays en plus de la ville de Bangui<sup>2</sup>.

## Déplacements

La matrice de suivi des déplacements a répertorié une population mobile de **2 801 410 individus** en août 2022 parmi laquelle **474 000 PDI (97 937 ménages)**, **1 880 785 retournés internes (377 795 ménages)** et **446 625 retournés de l'étranger (89 520 ménages)**<sup>2</sup>. Parmi les ménages PDI répertoriés, **65 pour cent** sont au sein des communautés d'accueil et **35 pour cent** sont hébergés dans des sites de déplacement et lieux de regroupement.

Environ 21 pour cent des PDI (**99 344**) se sont déplacées pour la première fois en 2022 dont **65 806** personnes déplacées lors du dernier trimestre (entre juin et août 2022). Les nouveaux déplacements enregistrés entre juin et août sont surtout concentrés à Bangui (**25%**), et dans les préfectures de Ouaka (**24%**), Ombella-Mpoko (**22%**) et Vakaga (**7%**). Ces récentes vagues de déplacements ont été globalement provoquées par les violences armées ayant surtout affectées les parties Nord-Ouest, Centre et Est du pays ainsi que les inondations.

<sup>1</sup> Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «*Camp Coordination and Camp Management (CCCM)*». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

<sup>2</sup> Dans la préfecture de l'Ouham, la couverture du round 16 a été menée au niveau des sites et non des communautés d'accueil. Néanmoins, à des fins d'analyse, les effectifs de déplacement et de retour répertoriés dans cette préfecture lors du round 15 de la DTM (mai 2022) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée interne et retournée.

L'évolution des déplacements entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) dans la même zone couverte lors des deux rounds successifs<sup>3</sup> montre une légère hausse de **0,2 pour cent de PDI, soit 785 individus**. Cette augmentation a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (**+33%**), Bangui (**+27%**), Ouaka (**+12%**) et Nana-Mambere (**+3%**). Dans la zone urbaine de Bangui et Ombella-Mpoko, les inondations ont été à l'origine du déplacement temporaire de ménages dont une partie s'est installée dans **22 lieux de regroupement** recensés au mois d'août. En outre, les opérations militaires et affrontements opposant les Forces Armées Centrafricaines (FACA) aux groupes armés expliquent la hausse des PDI dans les préfectures de Ouaka et Nana-Mambere.

A l'opposé, le nombre de PDI a baissé dans la plupart des préfectures entre mai et août au profit des retours. Les diminutions les plus importantes ont été constatées dans l'Ouham-Pende (**-32%**), le Mbomou (**-25%**), la Basse-Kotto (**-18%**), la Haute-Kotto (**-14%**) et la Nana-Gribizi (**-9%**). Cette régression est globalement due à l'amélioration des conditions sécuritaires à la suite de la reprise de certaines localités par l'armée centrafricaine et par la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI, entraînant des vagues de retour spontanées.

Ainsi, **9 pour cent** des retournés internes (**177 805 personnes**) ont effectué le retour en 2022 dont **86 558** personnes retournées au cours du dernier trimestre (entre juin et août). En outre, **8 pour cent** des retours de l'étranger ont eu lieu en 2022 (**36 549**) dont **14 524** effectués entre juin et août. Les retours internes ont connu une hausse de **4 pour cent** entre le round 15 (mai) et le round 16 (août) dans la même zone couverte lors des deux rounds DTM successifs<sup>3</sup> tandis que les retours de l'étranger ont augmenté de **3 pour cent**. Comme souligné par le rapport de la Commission Mouvement de Populations (CMP)<sup>4</sup> du mois d'août 2022, la hausse des retours a été plus importante dans les préfectures de Nana-Gribizi (**+12%**) et Basse-Kotto (**+6%**). Cette hausse s'explique par l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones après la reprise de localités par les FACAs et par les rumeurs sur le départ de groupes armés. Des vagues de retour spontanées ont également été enregistrées en provenance du site de PK3 (Bria) et des sites de la Nana-Gribizi (Kaga-Bandoro).

<sup>3</sup> Le calcul de l'évolution du stock de déplacements et de retours entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs, à savoir les préfectures de Bamingui-Bangoran, Ouaka, Haute-Kotto, Ouham-Pende, Basse-Kotto, Ombella-Mpoko, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Mbomou, Haut-Mbomou et la ville de Bangui.

<sup>4</sup> Commission Mouvement des Populations. [Rapport de la Commission Mouvement des Populations. Août 2022.](#)

## Besoins humanitaires multisectoriels dans les localités d'accueil des PDI

Parmi les ménages installés dans les familles d'accueil, **42 pour cent** sont hébergés par des familles hôtes, ce qui réduit l'espace disponible au sein des abris et augmente la pression sur les services de base limités. En outre, **30 pour cent** des PDI (en particulier les ménages installés sur les sites) occupent des abris d'urgence. Les abris de la majorité des ménages ont subi des détériorations partielles ou graves dans **83 pour cent** des localités et cette situation s'est empirée pendant la saison hivernale. Ainsi, les besoins sont très sévères en abris d'urgence (renouvellement des bâches en particulier sur les sites), distribution d'articles d'abris, ainsi que l'appui pour la réhabilitation des abris dans les zones de retour.

Des incidents sécuritaires graves ont été rapportés dans **12 pour cent** des localités d'accueil des PDI au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Ce pourcentage dépasse **40 pour cent** dans les préfectures d'Ouham-Pendé et de Haut-Mbomou. Les types d'incidents les plus signalés sont les agressions physiques (**25%**), les vols et cambriolages (**17%**) et les violences basées sur le genre (VBG) (**14%**). L'accès à la documentation légale est critique : au moins la moitié des personnes détiennent un document d'identification légal (ex. carte d'identité) dans **4 pour cent** des localités d'accueil des PDI. Le manque de documentation légale peut exposer les individus à des violences et l'absence d'extrait de naissance est un frein important pour l'éducation des enfants.

La production agricole familiale reste la principale source de nourriture de la majorité des personnes dans la quasi-totalité des localités d'accueil des PDI (**96%**). Les autres sources de nourriture les plus importantes sont l'achat au marché (**61%**) et la chasse, pêche ou cueillette (**61%**). L'approvisionnement des marchés est impacté par le mauvais état des routes, la hausse des prix, la rareté du carburant et l'insécurité dans les zones de présence des groupes armés. Ainsi, ces défis d'accès au marché, combinés à la perte des moyens de subsistance sont des freins importants à l'accès alimentaire et induisent des besoins importants en nourriture.

L'eau potable a été rapportée comme disponible dans **47 pour cent** des localités. Le faible accès à l'eau potable s'explique par le recours important à des sources d'eau non améliorées telles que les puits traditionnels (dans **64%** des localités) et l'eau de surface (**38%**) en raison de l'insuffisance des sources d'eau améliorées et de la faible couverture du réseau de distribution d'eau.

Les informateurs clés ont indiqué que les latrines sont en mauvais état ou inutilisables dans la quasi-totalité des localités d'accueil des PDI (**93%**). Face à ces défis, les besoins prioritaires en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) les plus cités sont la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau, la provision d'articles d'hygiène pour faciliter notamment le respect des mesures préventives face au COVID-19, les conseils pour l'entretien des points d'eau ainsi que la construction de latrines.

Concernant l'éducation, les informateurs clés ont signalé la présence d'écoles primaires accessibles dans **95 pour cent** des localités contre **63 pour cent** pour les écoles secondaires. Le manque de moyens financiers constitue la principale barrière d'accès à l'éducation dans **73 pour cent** des localités pour les garçons et dans **59 pour cent** des localités pour les filles. Les autres barrières sont notamment le manque d'extrait de naissance, le travail des enfants ainsi que le mariage précoce qui freine davantage la scolarisation des filles.

L'accès à la santé est contraint par l'insuffisance de structures sanitaires. En effet, il n'y a pas de structures sanitaires disponibles dans **12 pour cent** des localités d'accueil des PDI. Le manque de moyens financiers, d'infrastructures de santé et de personnel qualifié limite l'accès à la santé. Les besoins prioritaires en santé les plus cités sont respectivement la provision de médicaments (**34%**), la construction de services sanitaires (**28%**) et le soutien financier pour l'accès aux soins (**23%**).

Les informateurs clés ont indiqué que de l'assistance humanitaire a été fournie au cours des trois mois précédant l'évaluation dans **46 pour cent** des localités d'accueil des PDI. Les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la distribution de vivres (**30%**), les activités génératrices de revenus (**17%**), les articles d'abris (**14%**) et l'EHA (**12%**).

“

*L'eau potable est indisponible dans 53 pour cent des localités d'accueil des PDI. Les abris de la majorité des ménages sont endommagés dans 83 pour cent des localités d'accueil des PDI.*

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) est affectée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux conflits armés, aux conflits intercommunautaires ou provoquées par des tensions entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long de l'année 2022 marquée par des opérations militaires et des affrontements opposant les Forces Armées Centrafricaines (FACA) appuyées par leurs alliés aux groupes armés luttant pour le contrôle des territoires. Ces affrontements et exactions perpétrés par des éléments armés continuent à occasionner des déplacements surtout dans les zones Centre et Nord-Ouest du pays. De surcroît, les pluies diluviennes causant des inondations pendant la période hivernale (de juin à novembre) accroissent la vulnérabilité des populations en engendrant de nouvelles vagues de déplacement.

En réponse aux multiples crises qui affectent le pays, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) déploie depuis 2013, à côté de son action auprès des populations affectées, la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM* en anglais), outil permettant de collecter des informations sur les déplacements et les besoins humanitaires multisectoriels dans les zones affectées par les crises.

A travers sa composante du suivi des déplacements (*Mobility tracking en anglais*), la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites de déplacement) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés internes et retournés.

Dans le contexte de crise, ces évaluations sont d'autant plus urgentes pour informer les programmes stratégiques et opérationnels et contribuer à la définition des priorités d'intervention.

Ce rapport présente les résultats du seizième cycle de suivi des déplacements (round 16) de la DTM en RCA. Ce round 16 a été réalisé grâce au soutien du Bureau pour l'Assistance Humanitaire (en anglais, *Bureau for Humanitarian Assistance, BHA*), la Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (DG ECHO) et le Fonds Humanitaire en RCA (FH). L'évaluation a été menée auprès de **10 422 informateurs clés du 01er août au 07 septembre 2022** dans **3 474 localités d'accueil des PDI et / ou retournés et 102 sites et lieux de regroupement** préalablement identifiés avec les autorités administratives locales. Ce round de suivi des déplacements a été réalisé à l'échelle nationale en couvrant les 16 préfectures du pays en plus de la ville de Bangui.

L'analyse propose premièrement **une vue d'ensemble des déplacements**, pour ensuite fournir un **aperçu des besoins sectoriels dans les localités d'accueil des déplacés internes** dans les secteurs suivants : **abris, sécurité alimentaire, protection, eau, hygiène et assainissement (EHA), éducation, santé, situation en termes de COVID-19, communication et assistance humanitaire.**

## METHODOLOGIE

La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM, en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il a été établi afin de capturer, analyser et partager des informations qui visent à améliorer la compréhension des mouvements de populations et des besoins des personnes déplacées et retournées. En plus d'être utilisée dans le cadre d'opérations de réponses humanitaires de moyenne à grande échelle, la DTM est également un outil efficace pour les activités de préparation, de relèvement et de transition. Quatre étapes d'enquête sont réalisées pour la collecte des données sur le suivi des déplacements :

### Etape 1

Evaluation au niveau des sous-préfectures menée auprès des autorités sous-préfectorales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les communes accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 2

Evaluation au niveau des communes menée auprès des autorités communales et autres informateurs clés, en vue d'identifier les villes et villages accueillant des personnes déplacées et retournées.

### Etape 3

Evaluation au niveau des localités hébergeant des populations déplacées et retournées (villages / villes). Les données sont collectées au moyen d'un questionnaire structuré multisectoriel auprès d'informateurs clés dont les chefs de villages et les représentants des déplacés. Cette évaluation permet d'identifier les sites ou lieux de regroupement, les effectifs des populations déplacées vivant au sein des communauté d'accueil ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

### Etape 4

Evaluation au niveau des sites d'accueil menée au moyen d'un questionnaire structuré multisectoriel auprès d'informateurs clés incluant les acteurs impliqués dans la gestion des sites ou lieux de regroupement et les représentants des populations vivant sur les sites. Cette évaluation permet d'estimer les effectifs de populations vivant sur les sites de déplacement ainsi que leurs besoins humanitaires multisectoriels.

## DEFINITIONS CLES

Dans le cadre des activités de la DTM en RCA, les catégories de la population mobile sont ainsi définies :

Déplacés internes	Retournés internes	Retournés de l'étranger
Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat.	Personnes qui ont été forcées ou contraintes à fuir leur lieu de résidence habituel, se sont installées dans une autre localité en RCA, puis sont retournées dans leur lieu de résidence habituel.	Personnes qui ont quitté leur lieu de résidence habituel en RCA, qui ont été déplacées dans un autre pays et qui sont retournées en RCA dans leur localité de provenance avant le déplacement.

## COUVERTURE

La DTM a couvert 3 474 localités d'accueil, 62 sites ayant un gestionnaire et 40 lieux de regroupement autogérés évalués entre le 01er août et le 07 septembre 2022 dans la ville de Bangui et les 16 préfectures du pays. La liste de localités affectées par les déplacements et retours a été mise à jour par la DTM en collaboration avec les autorités des entités administratives décentralisées et les acteurs humanitaires. Les préfectures de Vakaga, Kemo, Sangha-Mbaere, Mambere-Kadei et Lobaye ont été couvertes pour la première fois lors de ce round 16.

L'inclusion de ces préfectures a ainsi permis d'étendre la couverture de la DTM sur le plan national. Certaines localités n'ont pas été évaluées notamment en raison de l'accès humanitaire contraint par l'insécurité sur certains axes. Néanmoins, pour des fins d'analyse, les effectifs de déplacement (ménages et individus PDI et retournés) de ces localités couvertes lors d'évaluations antérieures de la DTM (round 15, mai 2022) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée et retournée.

Carte 1 - Préfectures et sites couverts lors du round 16 (août 2022)



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## ORGANISATION DE LA COLLECTE

La collecte de données a été réalisée par dix partenaires opérationnels qui sont des organisations non gouvernementales nationales formées par l'équipe de la DTM à Bangui au lancement de chaque round de suivi des déplacements (AFEB, CPCA, ESPERANCE, FNHOD, NDA, Vision et Développement, CASAL, JUPEDEC, ARS et Le Samaritain). Les agents enquêteurs sont localement recrutés par les partenaires de mise en oeuvre dans chaque préfecture et localement formés par une équipe constituée de superviseurs de la DTM et de superviseurs déployés par le partenaire opérationnel. En effet, la DTM mobilise des superviseurs dans chaque préfecture et ces derniers sont chargés du suivi des activités en assurant la qualité des informations collectées et la coordination avec les acteurs locaux dont les organisations humanitaires et les autorités locales.

Concernant les informateurs clés, un minimum de trois informateurs clés sont interrogés dans chaque localité en incluant différents profils (leaders communautaires, représentants de déplacés, membres d'associations de jeunes, femmes, travailleurs humanitaires). Les jeunes et les femmes sont inclus parmi les informateurs clés interrogés afin de mieux recueillir les problématiques de protection et les vulnérabilités. Ainsi, un total de 10 422 informateurs clés ont été interrogés par une équipe constituée d'environ 300 enquêteurs et superviseurs. En outre, les équipes chargées de l'évaluation ont reçu comme consignes d'appliquer des mesures de prévention pour limiter les risques de propagation du COVID-19, incluant la distanciation d'au moins un mètre avec les informateurs clés interrogés, la sensibilisation et l'utilisation régulière de gels hydroalcooliques.

## LIMITES

Le contexte de l'évaluation a été marqué par des défis d'accès au terrain dont la mauvaise qualité des routes en saison des pluies et l'imprévisibilité de la situation sécuritaire. Dans une partie des sous-préfectures de Bakouma (Mbomou), Bocaranga (Ouham-Pendé) et dans quelques localités de Bamingui-Bangoran et Nana-Gribizi (sous-préfecture de Mbres), la présence de groupes armés a limité l'accès de la DTM à certaines zones. De plus, le problème récurrent pour toutes les préfectures en dehors de Bangui est la disponibilité limitée du réseau de télécommunications (téléphone et internet), compliquant la supervision des équipes.

Les données sectorielles sur les besoins de la population sont présentées de manière générale et sont collectées auprès d'informateurs clés plutôt que des ménages concernés. Elles sont donc présentées dans ce rapport à titre indicatif et ne sauraient remplacer les résultats d'une étude plus approfondie tirée d'une enquête ménage représentative. La section multisectorielle propose donc uniquement un aperçu indicatif des vulnérabilités sectorielles qui doit être considéré avec prudence afin d'orienter des enquêtes thématiques plus approfondies.



Collecte de données  
menée du 01er août  
au 07 septembre 2022



**3 474**  
Localités couvertes



**10 422**  
Informateurs clés  
interrogés

## APERCU D'ENSEMBLE DES DEPLACEMENTS

La population mobile identifiée par la DTM en août 2022 est composée de 2 801 410 individus (565 252 ménages)<sup>5</sup> parmi lesquels 474 000 déplacés internes, 1 880 785 retournés internes (dont 177 805 personnes retournées en 2022) et 446 625 retournés de l'étranger. Parmi les ménages PDI répertoriés, 65 pour cent sont au sein des communautés d'accueil, 30 pour cent dans des sites gérés<sup>6</sup> et 5 pour cent dans des lieux de regroupement autogérés par la population PDI elle-même.

Figure 1 - Proportion estimée de la population déplacée interne et retournée en août 2022<sup>1</sup>



La DTM a estimé au total 2 279 localités accueillant des déplacés internes en RCA en août 2022. Parmi les 474 000 PDI estimées, 99 344 (21%) se sont déplacées pour la première fois en 2022 dont 65 806 personnes déplacées pour la première fois lors du dernier trimestre (entre juin et août 2022). Les nouveaux déplacements (au cours du dernier trimestre) ont été globalement provoqués par les inondations et par des violences armées. Ces nouvelles vagues de PDI sont surtout concentrées dans les préfectures de Ouaka (24%), Bangui (25%), Ombella-Mpoko (22%) et Vakaga (7%). Concernant le milieu de déplacement, 65 pour cent des PDI sont hébergées dans les communautés d'accueil tandis que 35 pour cent occupent des sites et lieux de regroupement. La majorité des PDI sont en situation de déplacements secondaires / multiples dans 42 pour cent des localités d'accueil des PDI, montrant l'importance des déplacements pendulaires de courte durée dans ce contexte sécuritaire volatile.

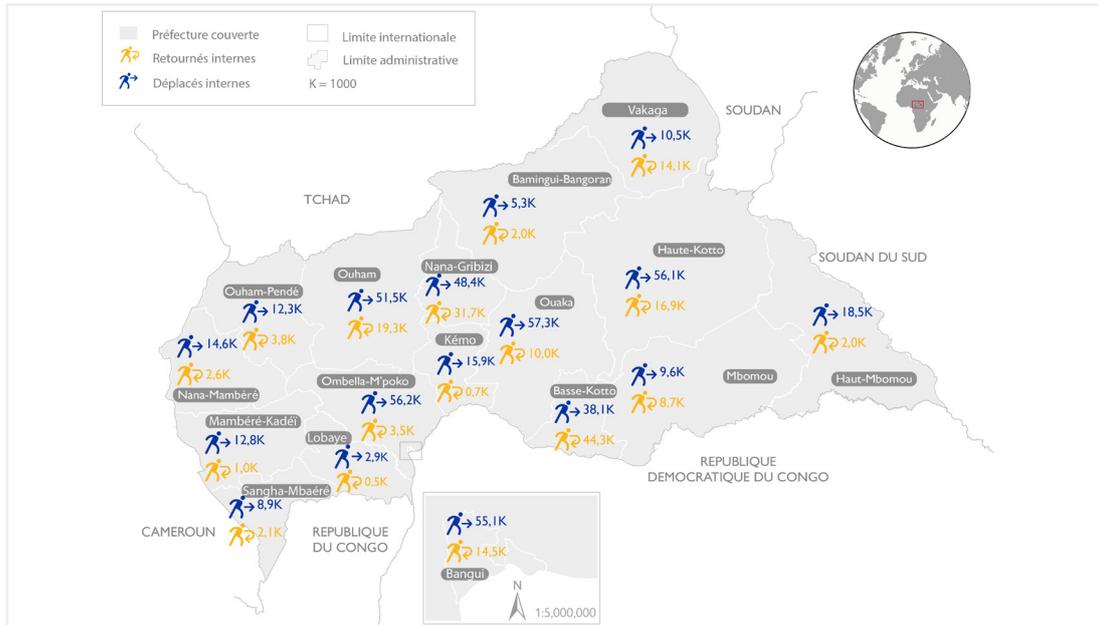
La DTM a estimé au total 1 880 785 personnes retournées internes depuis le début de la crise. Parmi les retournés internes, 177 805 personnes ont effectué le retour en 2022 (entre janvier et août) dont 86 558 retours au cours du dernier trimestre (entre juin et août 2022). Les retours internes du dernier trimestre sont davantage concentrés dans les préfectures de Basse-Kotto (23%), Nana-Gribizi (22%), Vakaga (13%) et Haute-Kotto (12%).

La DTM a estimé au total 446 625 personnes retournées de l'étranger depuis le début de la crise. Parmi les retournés de l'étranger, 36 549 personnes ont effectué le retour en 2022 (entre janvier et août) dont 14 524 retours au cours du dernier trimestre (entre juin et août). Les retours de l'étranger effectués lors du dernier trimestre ont été plus importants dans la Basse-Kotto (25%), Bangui (22%), l'Ouham-Pende (16%) et la Nana-Mambere (12%). Les retours de l'étranger sont majoritairement en provenance du Cameroun (47%), de la République démocratique du Congo (30%) et du Tchad (14%).

<sup>5</sup> Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

<sup>6</sup> Dans la préfecture de l'Ouham, la couverture du round 16 a été menée au niveau des sites et non des communautés d'accueil. Néanmoins, à des fins d'analyse, les effectifs de déplacement et de retour répertoriés dans cette préfecture lors du round 15 de la DTM (mai 2022) ont été pris en compte dans l'estimation totale de la population déplacée interne et retournée.

Carte 2 - Estimations de la population PDI et retournée interne en 2022 par préfecture



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## TENDANCES DES DEPLACEMENTS

L'évolution des déplacements entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) dans la même zone couverte lors des deux rounds successifs<sup>7</sup> montre une légère hausse de 0,2 pour cent de PDI, correspondant à 785 individus. L'augmentation a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (+33%), Bangui (+27%), Ouaka (+12%) et Nana-Mambere (+3%).

Dans la zone de Bangui et Ombella-Mpoko, les inondations ont impacté des milliers d'individus, parmi lesquels 18 041 personnes hébergées par d'autres ménages ou occupant temporairement 22 lieux de regroupement recensés par la DTM à Bangui et Ombella-Mpoko au mois d'août. En outre, les violences armées ont été à l'origine de la hausse des PDI dans les préfectures de Ouaka et Nana-Mambere.

Par ailleurs, le nombre de PDI a baissé dans la plupart des préfectures entre mai et août au profit des retours. Les diminutions les plus importantes ont été constatées dans les préfectures d'Ouham-Pende (-32%), Mbomou (-25%), Basse-Kotto (-18%), Haute-Kotto (-14%) et Nana-Gribizi (-9%).

Cette régression est globalement due à l'amélioration des conditions sécuritaires à la suite de la reprise de certaines localités par l'armée centrafricaine et à la détérioration des conditions de vie dans des zones d'accueil des PDI.

Dans le Mbomou (notamment les sous-préfectures de Bakouma et Bangassou), des retours spontanés de PDI ont eu lieu à la suite de l'assistance humanitaire dans certaines zones. Dans les préfectures de Haute-Kotto et de Nana-Gribizi, des PDI installés dans des sites ont effectué un retour spontané dans leurs zones d'origine, y compris des ménages du site de PK 3 (Bria).

“

*Le nombre de PDI a globalement augmenté de 0,2 pour cent entre mai et août 2022 tandis que le nombre de retours internes a connu une hausse de 4 pour cent.*

<sup>7</sup> Le calcul de l'évolution du stock de déplacements et de retours entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) est relatif à la même zone géographique couverte lors des deux rounds DTM successifs, à savoir les préfectures de Bamingui-Bangoran, Ouaka, Haute-Kotto, Ouham-Pende, Basse-Kotto, Ombella-Mpoko, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Mbomou, Haut-Mbomou et la ville de Bangui.

Tableau 1 - Evolution des déplacements entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) :

Préfecture	PDI Rnd 15	Evolution	%	Retournés internes Round 15	Evolution	%	Retournés de l'étranger Rnd 15	Evolution	%
Bamingui-Bangoran	5 300	-21	0%	47 528	-241	-1%	1 534	-166	-11%
Bangui	43 507	11 520	27%	178 048	5 563	3%	60 627	3 187	5%
Basse-Kotto	46 489	-8 356	-18%	287 282	17 426	6%	139 570	2 880	2%
Haute-Kotto	64 959	-8 833	-14%	84 724	3 331	4%	524	-84	-16%
Haut-Mbomou	19 264	- 787	-4%	28 999	815	3%	12 438	326	3%
Mbomou	12 872	-3 226	-25%	167 071	-2 018	-1%	58 354	513	1%
Nana-Gribizi	52 991	-4 543	-9%	156 157	19 475	12%	2 536	250	10%
Nana-Mambere	14 124	447	3%	62 697	-1 120	-2%	9 466	1 743	18%
Ombella-Mpoko	42 150	14 098	33%	97 377	2 563	3%	3 014	645	21%
Ouaka	50 985	6 290	12%	124 764	4 164	3%	7 079	660	9%
Ouham-Pende	18 128	- 5 844	-32%	188 085	1 007	1%	74 317	2 286	3%
<b>Total</b>	<b>370 769</b>	<b>785</b>	<b>0,2%</b>	<b>1 422 732</b>	<b>50 965</b>	<b>4%</b>	<b>369 459</b>	<b>12 240</b>	<b>3%</b>

Les retours internes ont connu une hausse de 4 pour cent entre mai et août 2022 (50 965 nouveaux retours) tandis que les retours de l'étranger ont augmenté de 3 pour cent (14 524 nouveaux retours de l'étranger). La hausse des retours internes a été plus importante dans les préfectures de Nana-Gribizi (+12%) et Basse-Kotto (+6%), comme sous-tendue par le rapport de la CMP du mois d'août<sup>8</sup>. Parallèlement, l'augmentation des retours de l'étranger a été plus significative dans l'Ombella-Mpoko, la Nana-Gribizi et la Nana-Mambere avec une progression de plus de 10 pour cent par préfecture entre les deux rounds DTM successifs.

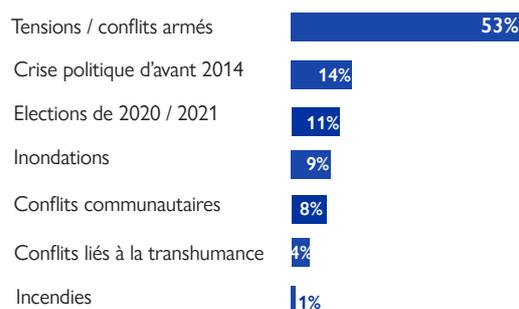
L'augmentation des retours s'explique principalement par la relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones après la reprise de localités par l'armée et les rumeurs sur le départ de groupes armés. En effet, la situation sécuritaire volatile entraîne des déplacements pendulaires de courte durée dans plusieurs zones du pays durant lesquels des personnes se déplacent spontanément à la suite de violences, puis retournent dans leurs zones d'origine en cas d'amélioration de la situation sécuritaire dans leur lieu de résidence initial. De surcroît, les conditions de vie difficiles ont également motivé les vagues de retour récentes.

## CAUSES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### CAUSES DE DEPLACEMENT

D'après les informateurs clés, la majorité des PDI (53%) s'est déplacée à cause des conflits armés (exactions et affrontements entre FACA et groupes armés). Les autres facteurs ayant entraîné le déplacement forcé des ménages sont respectivement la crise politique d'avant 2014 (14%), la crise politique et sécuritaire liée aux élections présidentielles et législatives de fin 2020 / début 2021 (14%), les inondations (9%), les tensions communautaires (8%), les conflits liés à la transhumance (4%) et les incendies (1%).

Figure 2 - Principaux motifs de déplacement des PDI :



<sup>8</sup>Commission Mouvement des Populations. [Rapport de la Commission Mouvement des Populations, Août 2022.](#)

Les conflits armés, associés aux conflits communautaires ont occasionné le déplacement de 290 071 personnes en RCA et constituent le premier motif de déplacement des PDI dans la quasi-totalité des préfectures.

Environ 20 052 personnes (4%) se sont déplacées en raison des tensions liées à la transhumance. Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sur les couloirs de transhumance impactent davantage les déplacements de populations dans la zone Centre du pays. En effet, 61 pour cent des individus forcés de se déplacer à la suite de conflits liés à la transhumance sont concentrés dans les préfectures d'Ouham (38%) et de Nana-Gribizi (23%).

En outre, les inondations ont occasionné le déplacement de 43 049 personnes (8%). Les inondations entraînent davantage le déplacement forcé des ménages dans la zone urbaine de Bangui et Ombella-Mpoko où 22 lieux de regroupement spontanés (écoles, églises) ont abrité des ménages sinistrés dont l'abri a subi des dommages après les fortes pluies enregistrées pendant le mois de juillet 2022. En dehors de Bangui et Ombella Mpoko, les préfectures d'Ouham-Pendé, Vakaga, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran et Ouham ont également été affectées par le déplacement temporaire de populations causé par les inondations.

## CAUSES DE RETOUR

La cause de retour majeure reste l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone d'origine, citée dans 71 pour cent des localités d'accueil des retournés internes et 42 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger. En RCA, beaucoup de zones connaissent des déplacements pendulaires de courte durée durant lesquels les individus fuient les conflits préventivement ou à la suite d'incidents sécuritaires et retournent dans leur zone d'origine dès que la situation sécuritaire s'améliore grâce au départ des groupes armés. Les autres causes de retour les plus citées sont les mauvaises conditions de vie dans les zones d'accueil citées dans 21 pour cent des localités d'accueil des retournés internes et 30 pour cent des localités d'accueil des retournés de l'étranger. Ceci montre que le manque d'assistance humanitaire, le manque d'opportunités économiques dans les zones d'accueil ainsi que l'accès difficile aux services de base poussent les populations déplacées à retourner dans leur lieu de provenance initial surtout quand la situation sécuritaire est propice au retour.

Par ailleurs, les discriminations subies dans les zones d'accueil engendrent également des retours de l'étranger (5%). Ceci s'explique potentiellement par des difficultés d'intégration et d'accès aux services plus importantes chez les personnes qui se sont déplacées dans les pays frontaliers (Tchad, République démocratique du Congo et Cameroun).



*L'amélioration de la situation sécuritaire en zone d'origine reste la principale cause de retour dans 71 pour cent des localités d'accueil des retournés internes.*

Tableau 2 - Principales causes de retour dans les localités d'accueil des retournés internes et de l'étranger :

Retournés internes	Causes de retour	Retournés de l'étranger
71%	Amélioration sécuritaire en zone d'origine	42%
21%	Faibles conditions de vie en zone d'accueil	30%
3%	Recherche d'opportunités économiques	18%
3%	Détérioration sécuritaire en zone d'accueil	3%
0%	Discrimination / persécution	5%
2%	Rejoindre d'autres membres de la famille ou de la communauté	2%

## PERIODES DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

### PERIODES DE DEPLACEMENT

Près du quart des déplacés internes (21%) se sont déplacés pour la première fois au cours de l'année 2022 (entre janvier et août). Les déplacements considérables en 2022 s'expliquent par une recrudescence des opérations militaires dans les zones Centre, Est et Nord Est du pays, les conflits liés à la transhumance et les inondations ayant entraîné le déplacement temporaire de populations à partir du mois de juillet, notamment dans la zone urbaine de Bangui / Ombella Mpoko. Par ailleurs, 32 pour cent des PDI sont en situation de déplacement prolongé (déplacés depuis au moins 4 ans). Ceci suggère que ces personnes ne sont pas encore rassurées par la situation sécuritaire dans leur zone d'origine dans ce contexte de recrudescence des opérations militaires et/ ou que certains ménages ont potentiellement trouvé des solutions d'intégration dans leur zone d'accueil (par exemple l'accès à des moyens de subsistance dans le lieu d'accueil, l'accès à des abris semi-durables ou la création de liens familiaux).

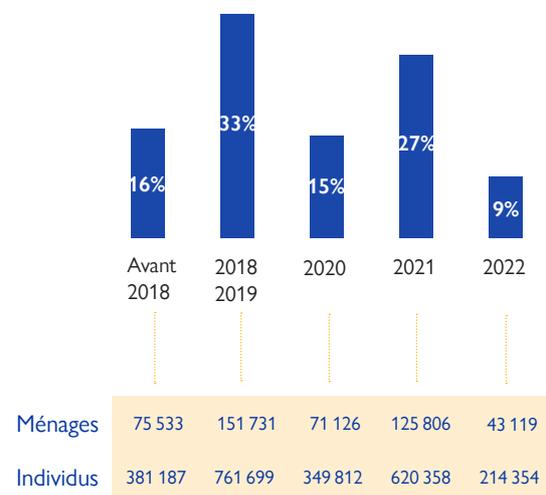
Figure 3 - Pourcentage et nombre de PDI par périodes de déplacement :



### PERIODES DE RETOUR

Les vagues de retour des PDI restent toujours plus importantes pendant la période 2018-2019 durant laquelle 33 pour cent des personnes ont effectué le retour (interne ou de l'étranger). Ces retours ont été suscités par une relative stabilité à la suite de la signature des [accords de paix de Khartoum de 2019](#)<sup>9</sup>. En revanche, un ralentissement des retours a été constaté au cours de l'année électorale de 2020 marquée par la création d'une coalition de groupes armés ayant pour objectif de bloquer le processus électoral. En effet, 15 pour cent des individus sont retournés en 2020 contre 33 pour cent en 2018/2019. En outre, les retours ont connu une hausse pendant la période post-électorale avec 27 pour cent des retours effectués en 2021 et 9 pour cent en 2022. Ceci confirme l'importance des déplacements pendulaires de courte durée dans ce contexte de crise volatile. Les déplacements spontanés sont souvent succédés de retours dès que la situation sécuritaire s'améliore et après réception de l'assistance humanitaire dans certaines zones.

Figure 4 - Pourcentage et nombre de retournés par périodes de retour :



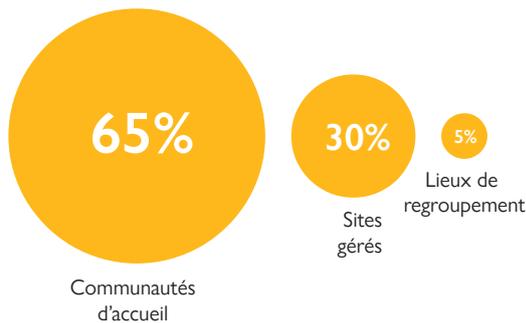
“

*21 pour cent des PDI se sont déplacées pour la première fois en 2022.*

## MILIEU DE DEPLACEMENT

Les communautés d'accueil hébergent la grande majorité des PDI (65%) tandis que 35 pour cent sont dans des sites et lieux de regroupement<sup>10</sup>. Les préfectures qui concentrent le plus grand nombre de PDI dans les sites sont la Haute-Kotto où le site de PK3 héberge 60 pour cent des PDI de cette préfecture ainsi que l'Ouham qui compte 27 sites actifs accueillant 59 pour cent des PDI de l'Ouham. La présence des PDI dans les communautés d'accueil augmente la vulnérabilité des populations hôtes à cause de la pression sur les services de base limités. En outre, les PDI sur les sites sont également dans une situation de vulnérabilité très préoccupante avec des besoins sévères en nourriture, en abris, en services de protection et en services de base (EHA, santé et éducation).

Figure 5 - Répartition des ménages PDI par milieu de déplacement :



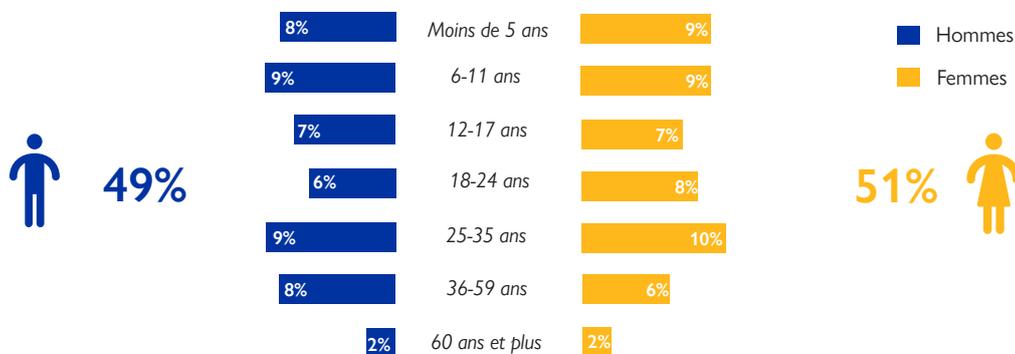
## DEMOGRAPHIE

Les hommes et les femmes constituent respectivement 49 pour cent et 51 pour cent de la population PDI<sup>11</sup>. Les enfants et adolescents (0 à 17 ans) représentent environ la moitié de la population (49%) (incluant les enfants de moins de 5 ans qui comptent pour 18%), tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus sont minoritaires dans la population (4%). La taille moyenne des ménages PDI est de 5 individus. Toutefois, il faut considérer que l'hébergement des PDI par d'autres ménages augmente le nombre d'individus par abris et les besoins des ménages hôtes. La forte proportion de femmes, d'enfants et de personnes âgées suggère le besoin de prise en compte des besoins spécifiques des catégories les plus vulnérables lors des assistances destinées aux populations déplacées et hôtes qui les hébergent.



*La taille moyenne des ménages PDI est de 5 individus. Les enfants et adolescents (de moins de 18 ans) constituent environ la moitié (49%) des individus PDI.*

Figure 6 - Composition démographique des ménages PDI :



<sup>10</sup> Les sites gérés désignent les sites de déplacement ayant un gestionnaire fixe ou mobile dans le cadre de la gestion et coordination des sites, en anglais «Camp Coordination and Camp Management (CCCM)». Les lieux de regroupement autogérés désignent des lieux (écoles, églises) occupés par la population déplacée à la suite d'un choc soudain sans la présence d'un gestionnaire CCCM.

<sup>11</sup> Les informations démographiques ont été estimées sur la base d'un échantillon aléatoire constitué de 11 321 ménages PDI dans les localités d'accueil des PDI. Les données démographiques ont permis de répertorier le nombre d'individus (hommes / femmes) par tranche d'âge : 0 à 5 ans, 6 à 11 ans, 12 à 17 ans, 18 à 59 ans et 60 ans et plus.

A makeshift latrine structure is built in a wooded area. It consists of a blue tarp on the left and a brown sack on the right, both suspended between two vertical wooden poles. The sack has some text printed on it, including 'FROM SUGAR' and 'HOMBO'. The ground is dirt, and there are various green plants and trees in the background.

**BESOINS HUMANITAIRES  
SECTORIELS DANS LES LOCALITES  
D'ACCUEIL DES DEPLACES INTERNES**

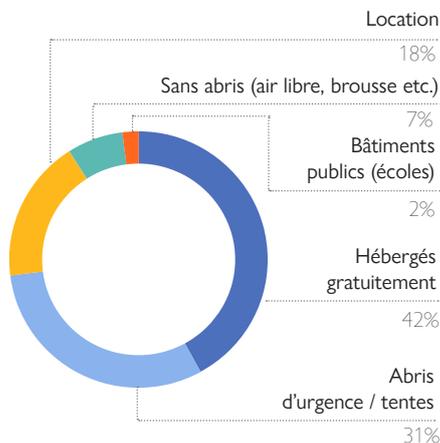
**Crédit photo : latrines communautaires en  
mauvais état à Gambo (préfectures de Mbomou).**

**© ONG FNHOD décembre 2021.**

## ABRIS

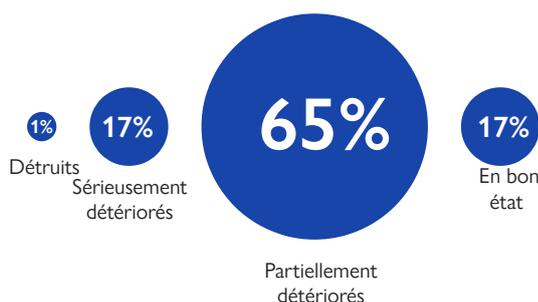
Environ 42 pour cent des ménages PDI sont hébergés gratuitement par la population hôte (principalement dans des abris constitués d'une structure semi-permanente) tandis que 31 pour cent occupent des abris d'urgence / de fortune, 18 pour cent sont en location et 2 pour cent occupent des abris collectifs (écoles, lieux de culte etc.). L'hébergement des PDI par la population hôte peut réduire l'espace disponible au sein des abris et augmenter les besoins en articles non alimentaires. En outre, les ménages dans des abris d'urgence (principalement dans les sites de déplacement) ont des besoins importants de renouvellement des bâches souvent en mauvais état.

Figure 7 - Répartition des ménages PDI par type d'hébergement :



D'après les informateurs clés, les abris occupés par la majorité des ménages ont subi des détériorations (partielles ou graves) dans 82 pour cent des localités, sont complètement détruits dans 1 pour cent des localités et en bon état dans 17 pour cent. Le pourcentage d'abris sérieusement détériorés ou détruits dépasse ou avoisine le quart des localités d'accueil des PDI dans les préfectures de Kémo (39%), Mambere-Kadei (32%), Haute-Kotto (31%) et Basse-Kotto (21%).

Figure 8 - Etat des abris occupés par la majorité des ménages :



Les types de dommages subis sont notamment les déchirures au niveau des bâches pour les abris d'urgence, les fuites, dommages sur les toitures pour les habitats traditionnels en paille abritant la majorité des PDI. Les dommages sont notamment liés à la structure des abris principalement constitués de matériaux semi-durables ou temporaires. Cette situation est aggravée par la saison des pluies et les vents violents.

D'après les informateurs clés, la majorité des PDI sont propriétaires de leur logement dans leur localité de provenance initiale dans 89 pour cent des localités. En outre, la majorité des ménages PDI propriétaires ne détiennent une attestation / preuve de propriété que dans 5 pour cent des localités. Cette absence de documents pourrait entraîner des difficultés lors de la récupération des abris en cas de retour si ces abris sont éventuellement occupés par d'autres entités (voisins, groupes armés etc.).



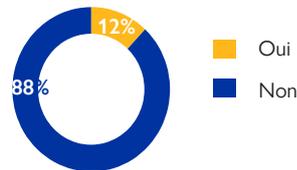
*Les abris de la majorité des PDI sont endommagés dans 83 pour cent des localités d'accueil.*

## PROTECTION

### INSECURITE

Des incidents sécuritaires graves ont été signalés dans 12 pour cent des localités d'accueil des PDI au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures d'Ouham-Pendé (41%), Haut-Mbomou (42%) et Haute-Kotto (24%), suggérant une situation sécuritaire très délétère dans ces zones de présence des groupes armés. Les incidents sécuritaires graves pourraient potentiellement susciter de nouvelles vagues de déplacement.

Figure 9 - Pourcentage de localités ayant connu des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation.



Dans les localités ayant connu des incidents sécuritaires au cours des 30 derniers jours, les types d'incidents les plus rapportés sont respectivement les agressions physiques (25%), les vols et cambriolages (17%), les Violences Basées sur le Genre (VBG) (14%) et les abus des forces de sécurité (11%). La typologie des incidents sécuritaires rapportés diffère en fonction des zones. Ainsi les VBG ont été davantage rapportées dans le Haut-Mbomou (38%) et dans le Bamingui-Bangoran (29%) tandis que les affrontements entre groupes armés constituent l'incident sécuritaire le plus rapporté dans le Haut-Mbomou (50%).

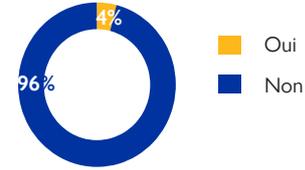
Tableau 3 - Types d'incidents sécuritaires rapportés au cours des 30 jours précédant l'évaluation :

Types d'incidents sécuritaires	Pourcentage de localités
Agressions physiques	25%
Vols et cambriolages	17%
Violences basées sur le genre	14%
Abus des forces de sécurité	11%
Affrontements entre éléments armés	10%
Extorsions et taxes illégales	5%
Attaque sur la localité	5%
Présence d'engins explosifs	5%
Conflits entre agriculteurs et éleveurs	4%
Conflits communautaires	2%
Autres (enlèvements arrestations etc.)	2%

### ACCES A LA DOCUMENTATION

L'accès à la documentation légale est critique : au moins la moitié des personnes détient de la documentation légale (ex. carte d'identité) dans 4 pour cent des localités d'accueil des PDI tandis que qu'au moins la moitié des individus possède l'extrait de naissance des enfants dans 16 pour cent. La proportion de PDI détenant de la documentation légale est quasi-nulle (entre 0% et 1%) dans les préfectures de Basse-Kotto, Haute-Kotto, Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ouham-Pende et Vakaga.

Figure 10 - Pourcentage de localités dans lesquelles au moins la moitié des PDI détient un document d'identification légal (ex. carte d'identité) :



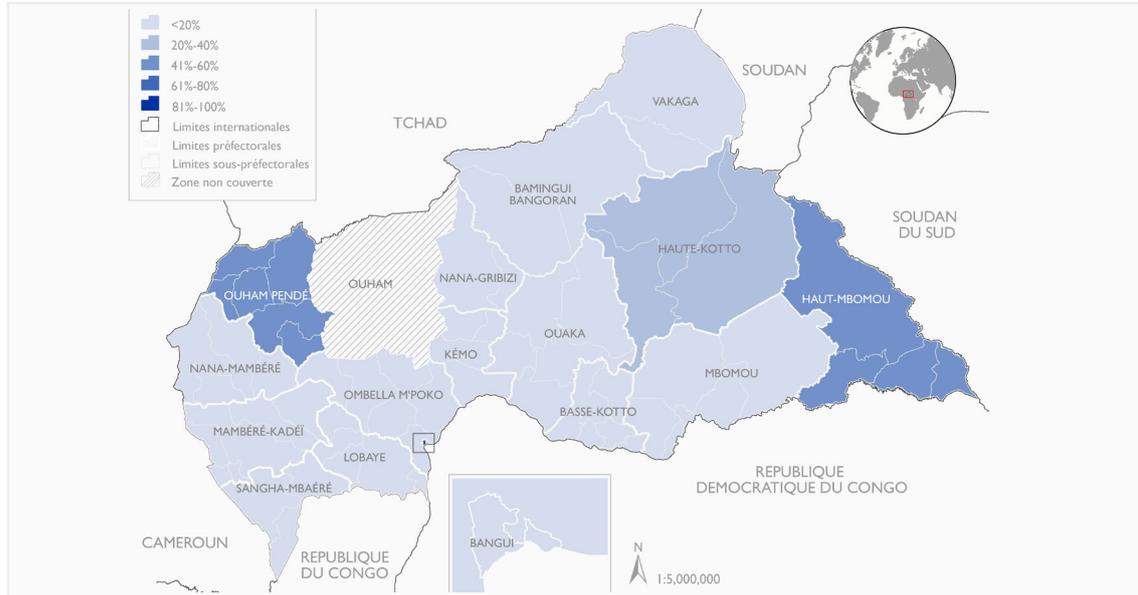
En outre, dans 92 pour cent des localités, les informateurs clés ont rapporté qu'il n'existe aucun mécanisme de sensibilisation, d'accompagnement ou des services permettant aux personnes d'accéder aux documents légaux. Le manque de documentation légale s'explique par la perte des documents légaux lors du déplacement souvent spontané, le manque de moyens financiers, la méconnaissance de la procédure administrative et l'éloignement des services. Le manque de documents légaux peut exposer les populations à des difficultés, voire des violences lors du contrôle d'identité. De plus, le manque d'extrait de naissance est une des barrières importantes à la scolarisation des filles et des garçons.

“

*Au moins la moitié de la population détient un document d'identification légal (ex. carte d'identité) dans 4 pour cent des localités d'accueil des PDI.*

## PROTECTION

Carte 3 - Pourcentage de localités où des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des 30 jours précédant l'évaluation :

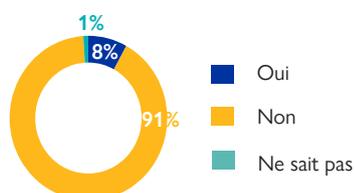


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## TRAVAIL FORCE

Les informateurs clés ont signalé la présence de personnes obligés d'accepter un travail ou de rester dans un emploi contre leur gré dans 8 pour cent des localités d'accueil des PDI. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures de Mbomou (58%) et Haute-Kotto (27%). Les causes du travail forcé les plus citées sont le manque d'opportunités économiques (38%) et le travail accepté sous la contrainte et la menace de représailles (37%). Les personnes les plus exposées au travail forcé sont les garçons et filles incluant des personnes mineures, ce qui affecte la scolarisation de ces derniers. Les secteurs d'emploi d'individus contre leur gré les plus cités sont les travaux champêtres (69%) et le travail domestique (51%). Dans l'Ouham-Pendé en particulier, le travail dans les mines est le secteur le plus cité (33%). Les personnes qui imposent ce travail forcé sont des membres de la famille, des leaders communautaires, la population hôte hébergeant les PDI ainsi que les groupes armés (signalés notamment dans la Haut-Mbomou).

Figure 11 - Pourcentage de localités dans lesquelles des situations de travail forcé ont été signalées :



## MECANISMES DE SIGNALEMENT DES VIOLATIONS DES DROITS

Les informateurs clés ont indiqué la présence de mécanismes permettant de signaler les violations des droits et abus dans 80 pour cent des localités. Les mécanismes existants les plus cités sont respectivement la police (25%), la communauté locale (19%) et les chefs traditionnels (16%). Il faut noter que le recours aux mécanismes légaux et juridiques tels que la police ou la justice est plus important dans la zone urbaine de Bangui et Ombella-Mpoko tandis que les mécanismes traditionnels de règlement des conflits (autorités locales, religieuses) semblent davantage utilisés dans les autres préfectures.

Tableau 4 - Mécanismes de signalement des violations les plus utilisés par la population :

Mécanismes de signalement	Pourcentage de localités
Police	25%
Communauté locale	19%
Chefs traditionnels	16%
Autorités locales (maires, préfets)	12%
Système judiciaire	11%
Armée	8%
ONG, acteurs humanitaires	5%
MINUSCA	2%
Gendarmerie	2%

## SECURITE ALIMENTAIRE

### SOURCES DE NOURRITURE

Les principales sources de nourriture des PDI sont par ordre d'importance la propre production (96%), l'achat au marché (61%) et la chasse, pêche et cueillette (61%). L'aide alimentaire a été citée parmi les principales sources de nourriture dans 8 pour cent des localités. Cette proportion est plus élevée dans les préfectures de Haute-Kotto (39%) et de Ouaka (34%), suggérant une dépendance à l'aide humanitaire pour l'accès à la nourriture dans ces localités. L'accès alimentaire pourrait se réduire pour les ménages dépendants du marché en raison des difficultés d'approvisionnement et de la hausse des prix.

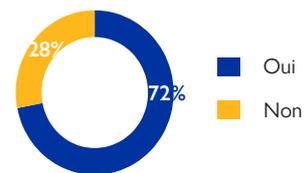
Figure 12 - Trois principales sources de nourriture de la majorité des ménages

1	Propre production agricole	96%
2	Achat au marché	61%
3	Chasse, pêche et cueillette	61%

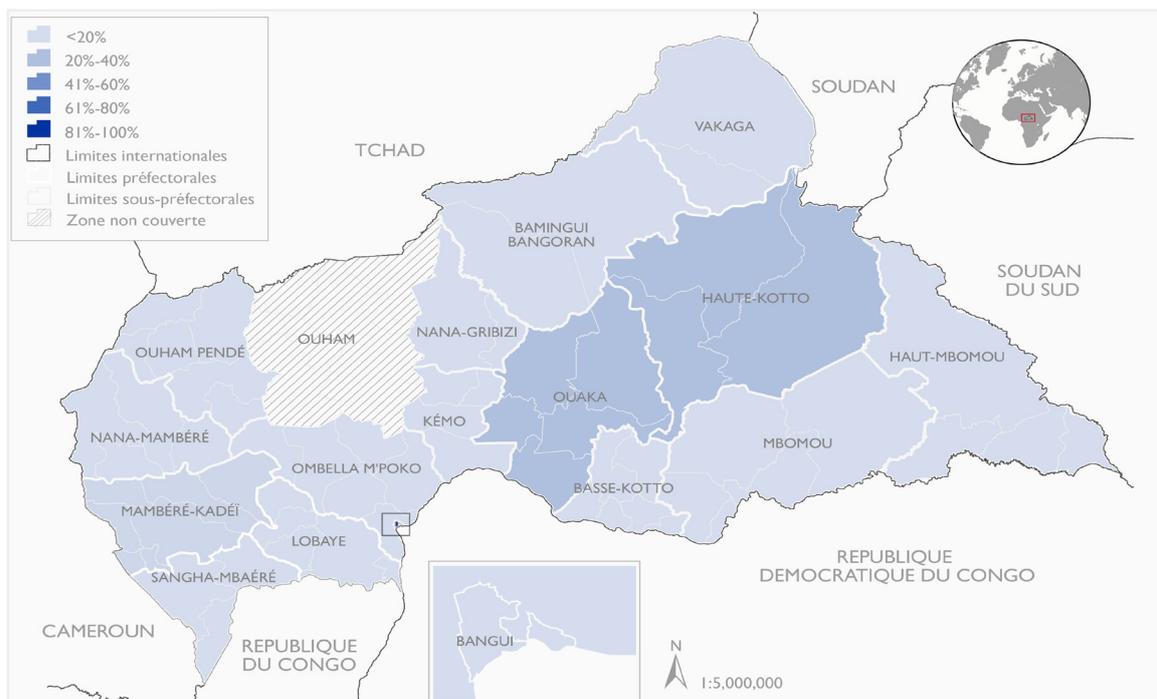
### ACCES A DES TERRES CULTIVABLES

Les informateurs clé sont indiqués qu'au moins la moitié des PDI ont accès à la terre pour cultiver dans 72 pour cent des localités. Dans les zones où les PDI n'ont pas accès à des terres agricoles (notamment dans les zones urbaines de Bangui, Ombella-Mpoko et dans une partie de la Lobaye), la perte de leurs moyens de subsistance pourrait compliquer l'accès alimentaire pour l'achat de nourriture au marché. Les principaux obstacles à l'agriculture sont respectivement le manque de semences (43%), le manque d'outils agricoles (30%) et le manque de moyens financiers (16%).

Figure 13 - Pourcentage de localités dans lesquelles au moins la moitié des PDI ont accès à la terre pour cultiver :



Carte 4 - Pourcentage de localités où l'aide humanitaire a été rapportée comme la principale source de nourriture de la majorité de la population au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## ACCES AU MARCHÉ

D'après les informateurs clés, la majorité des ménages ont accès au marché dans 85 pour cent des localités. Toutefois, le marché le plus proche se trouve à plus d'une heure de marche dans 27 pour cent des localités, ce taux étant plus élevé dans les préfectures de Kemo (63%), Nana-Gribizi (53%), Bamingui-Bangoran (47%) et Basse-Kotto (41%). L'éloignement des marchés dans certaines zones constitue le principal défi d'accès au marché. L'insuffisance et l'éloignement des marchés peuvent significativement impacter l'accès des ménages à la nourriture.

Figure 14 - Pourcentage de localités dans lesquelles la majorité de la population a accès à un marché :

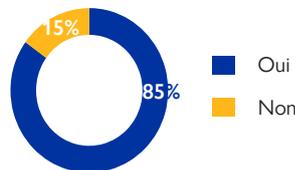
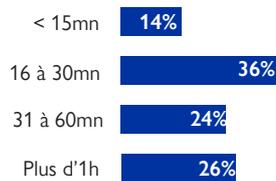


Figure 15 - Répartition des localités selon la durée du trajet vers le marché le plus proche :



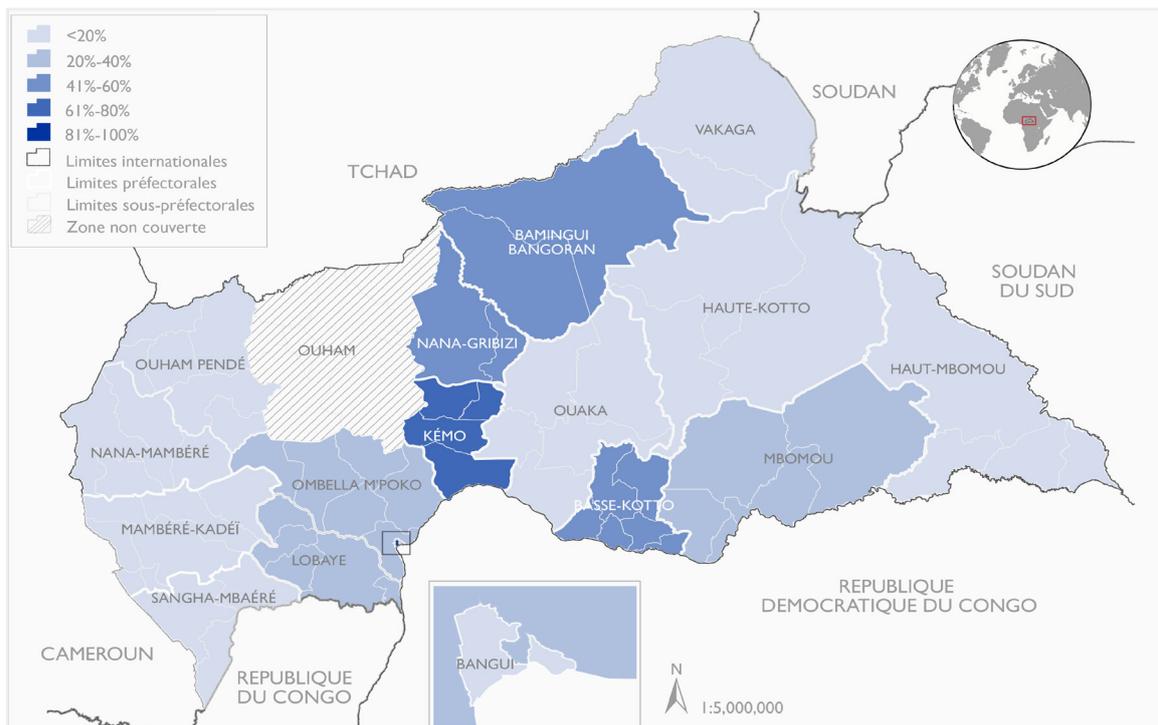
Les marchés ont été rapportés comme faiblement approvisionnés dans environ le quart des localités (26%) (toutes les denrées de première nécessité n'y sont pas disponibles). Ce taux est plus élevé dans les préfectures de Kemo (57%), Lobaye (50%) et Sangha Mbaéré (49%). Les facteurs qui limitent le plus l'approvisionnement des marchés sont l'augmentation des prix (55%), la faible production agricole (17%), les moyens financiers limités des commerçants (12%) et les problèmes sécuritaires liés à la présence de groupes armés (9%).

Figure 16 - Niveau d'approvisionnement des marchés, par proportion de localités :



Concernant l'insécurité, les transporteurs peuvent subir des agressions en route lors du transport des produits. La hausse des prix s'explique notamment par la rareté et variations de prix du carburant engendrées par la crise ukrainienne. De surcroît, le mauvais état des routes sur certains axes, surtout pendant la saison hivernale de juin à novembre peut compliquer le transport des produits. Tous ces facteurs affectent la sécurité alimentaire des ménages hôtes et PDI.

Carte 5 - Pourcentage de localités où les populations mettent plus d'une heure pour accéder au marché principal :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

### SOURCES D'EAU

Les principales sources d'approvisionnement en eau les plus citées sont les forages à pompe (68%), les puits à ciel ouvert (64%) et l'eau de surface (rivières, marigots etc.) (38%). Les sources d'eau non améliorées (puits à ciel ouvert, eaux de surface) semblent très utilisées par les populations dans la préfecture de Basse-Kotto où l'eau de surface figure parmi les principales sources d'eau dans 72 pour cent des localités. Parallèlement, les puits traditionnels font partie des sources d'eau les plus utilisées dans plus de 90 pour cent des localités de la Haute-Kotto et Bangui. Le recours à des sources d'eau non améliorées sous-tend une consommation importante d'eau non potable par les populations.

Figure 17 - Trois principales sources d'approvisionnement en eau les plus citées, par proportion de localités :

1	Forage à pompe manuelle	68%
2	Puit traditionnel à ciel ouvert	64%
3	Eau de surface	38%

### ACCES A L'EAU

Les populations mettent moins de 30 minutes pour l'accès à la principale source d'eau dans 80 pour cent des localités, entre 30 minutes et 1 heure dans 12 pour cent des localités et plus d'une heure dans 8 pour cent. En outre, le temps d'attente pour aller et revenir de la source d'approvisionnement principale est de plus de 30 minutes dans 47 pour cent des localités. Ce taux atteint 80 pour cent dans le Kemo. Ces files d'attente génèrent parfois des disputes et l'accès à l'eau peut ainsi constituer une menace pour la cohésion communautaire. Le long temps d'attente au niveau des points d'eau suggère une insuffisance des sources d'approvisionnement en eau améliorées (forages, puits améliorés etc.).

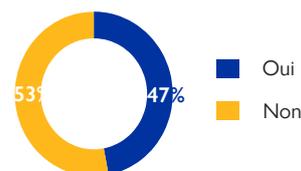
Figure 18 - Temps de marche pour l'accès à la principale source d'approvisionnement en eau, par proportion de localités :

< 15mn	40%
16 à 30mn	40%
31 à 60mn	12%
Plus d'1h	8%

### QUALITE DE L'EAU

D'après les informateurs clés, la majorité des ménages ont accès à de l'eau potable dans 47 pour cent des localités. Ce taux est plus critique dans les préfectures de Sanga Mbaéré (15%), Basse-Kotto (17%), Nana-Mambere (19%) et Haute-Kotto (29%). Le faible accès à l'eau potable s'explique par l'utilisation importante de sources d'eau non améliorées tels que les puits traditionnels à ciel ouvert et l'eau de surface. En outre, aucun ménage n'utilise des méthodes de traitement pour rendre l'eau potable dans 76 pour cent des localités. La consommation de l'eau non potable pourrait entraîner des maladies et symptômes à origine hydrique (telles que la diarrhée etc.).

Figure 19 - Pourcentage de localités dans lesquelles les ménages ont accès à de l'eau potable :



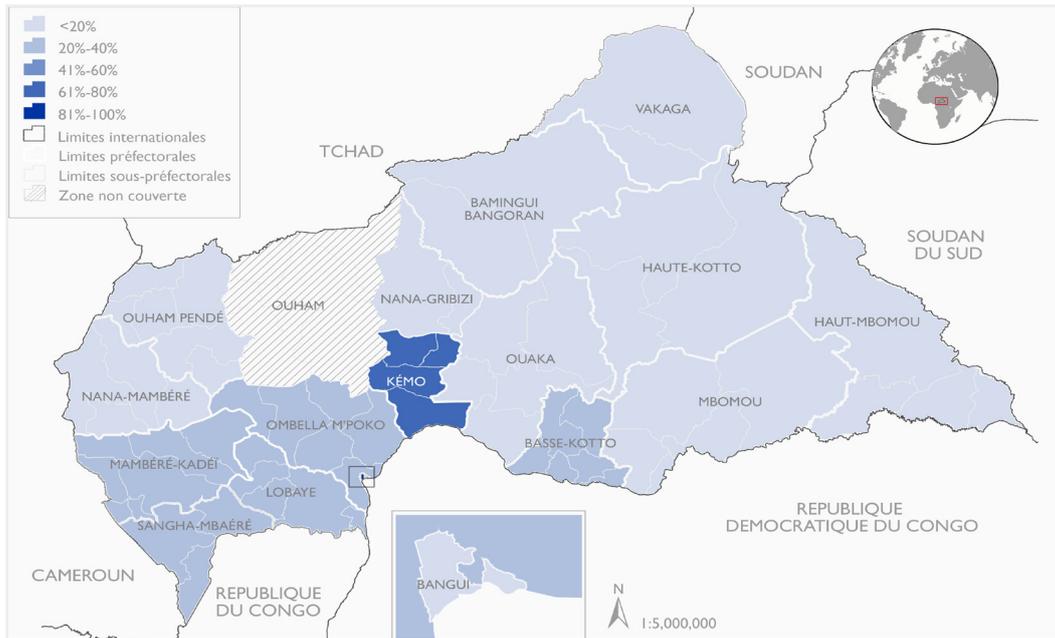
### OBSTACLES D'ACCES A L'EAU

Les obstacles d'approvisionnement en eau les plus cités sont la mauvaise qualité de l'eau (non potable pour la consommation) (59%), l'insuffisance de sources d'approvisionnement en eau (51%) et le long temps d'attente au niveau des points d'eau (38%). Ces obstacles freinent l'accès à l'eau potable figurant parmi les besoins essentiels / prioritaires des ménages. De plus, l'insuffisance de l'eau pourrait compliquer la mise en pratique des mesures d'hygiène dans le contexte de pandémie COVID-19. Compte-tenu de ces obstacles, il serait nécessaire de renforcer la construction et la réhabilitation des infrastructures d'eau et la sensibilisation des ménages sur les méthodes de traitement de l'eau.

Figure 20 - Principaux obstacles d'accès à l'eau, par proportion de localités :

1	Mauvaise qualité de l'eau	59%
2	Insuffisance des sources d'eau	51%
3	Long temps d'attente	38%

Carte 6 - Pourcentage de localités où la population met plus de 30 minutes pour accéder à la principale source d'eau :

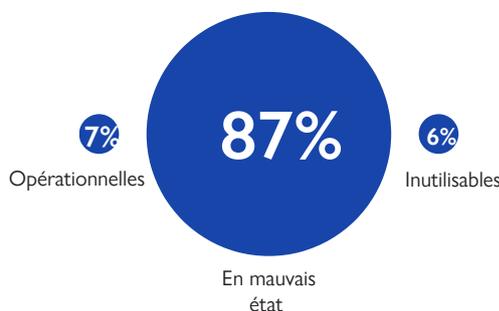


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## ASSAINISSEMENT ET HYGIENE

Selon les informateurs clés, au moins la moitié des PDI ont accès à des latrines fonctionnelles dans 49 pour cent des localités. Ce taux est plus faible dans les préfectures de Kemo (20%), Lobaye (20%) et Basse-Kotto (21%). Les latrines ont été rapportées comme en mauvais état ou inutilisables dans la quasi-totalité des localités (93%), suggérant des besoins importants en construction de latrines. De surcroît, aucune latrine (communautaire) n'est séparée entre les hommes et les femmes dans 93 pour cent des localités, ce qui pourrait engendrer des risques de VBG.

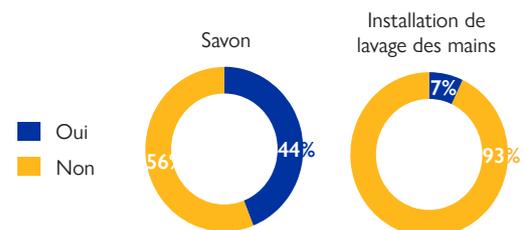
Figure 21- Répartition des localités selon l'état des latrines communautaires utilisées par la majorité de la population :



Concernant les articles d'hygiène, au moins la moitié des ménages ont accès à du savon en quantité suffisante dans 44 pour cent des localités et à des installations de lavage des mains fonctionnelles dans 7 pour cent, ce taux étant quasi nulle dans les préfectures de Haute-Kotto, Basse-Kotto, Haut-Mbomou, Kemo, Nana Mambere, Ouham Pende et Vakaga.

L'accès difficile à de l'eau, du savon et à des installations de lavage des mains pourrait exposer les populations à des maladies liées à l'hygiène et compliquer la mise en pratique des méthodes de prévention face à la pandémie COVID-19. Il en découle donc un besoin urgent de distribution d'articles d'hygiène et de stockage d'eau dans les localités d'accueil des PDI.

Figure 22 - Pourcentage de localités dans lesquelles au moins la moitié de la population a accès à une installation de lavage des mains fonctionnelle et du savon :



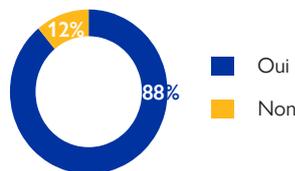
## BESOINS PRIORITAIRES EN EHA

Compte-tenu de l'ensemble de ces défis, le besoin prioritaire en EHA le plus cité dans chacune des 16 préfectures reste la construction et la réhabilitation des points d'eau (79%). Les autres besoins cités sont la provision d'articles d'EHA, les conseils pour l'entretien des points d'eau et le traitement de l'eau ainsi que la construction de latrines en veillant à la séparation entre les hommes et les femmes.

## SANTE

Les informateurs clés ont indiqué que les populations ont accès à des services sanitaires dans 88 pour cent des localités d'accueil des PDI. L'implantation de structures sanitaires semble plus faible dans la préfecture de Sangha-Mbaere (60%). En outre, les services de santé sont situés à plus d'une heure de marche dans près de la moitié des localités d'accueil des PDI dans le Kemo (56%) et la Basse-Kotto (48%). Les services de santé les plus accessibles sont les centres de santé (59%) et les hôpitaux (37%). La présence de cliniques mobiles a été citée dans 5 pour cent des localités d'accueil des PDI d'où le besoin de renforcement des cliniques mobiles.

Figure 23 - Pourcentage de localités disposant de services médicaux accessibles :



Les barrières d'accès aux services sanitaires les plus citées sont le manque de moyens financiers (73%), le manque de médicaments ou d'équipements (71%) et le manque de personnel qualifié (46%). En effet, les faibles moyens de subsistance limitent l'accès à des services de base incluant la santé. L'insécurité dans certaines zones complique l'affectation de personnel de santé qualifié. Compte-tenu de ces défis, les principaux besoins en santé les plus cités sont la provision de médicaments (34%), la construction de services de santé (28%) et le support financier pour les frais médicaux (23%).

## COVID-19

Les informateurs clés ont indiqué qu'au moins la moitié des personnes est informée des mesures de prévention contre le COVID-19 dans 84 pour cent des localités. Les entités ayant informé les populations sont les médias, le gouvernement et les acteurs humanitaires. Pour autant, au moins la moitié de la population pratique effectivement des mesures préventives contre la pandémie dans 15 pour cent des localités d'accueil des PDI. Le manque de moyens financiers, l'accès limité à de l'eau courante et à des articles d'hygiène (savon, installations de lavage des mains) et l'insuffisance de la sensibilisation sur l'hygiène compliquent le respect des mesures préventives face au COVID-19.

Figure 24 - Pourcentage de localités où au moins la moitié de la population est informée des mesures préventives face au COVID-19 :

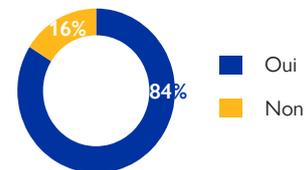
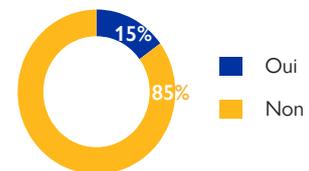
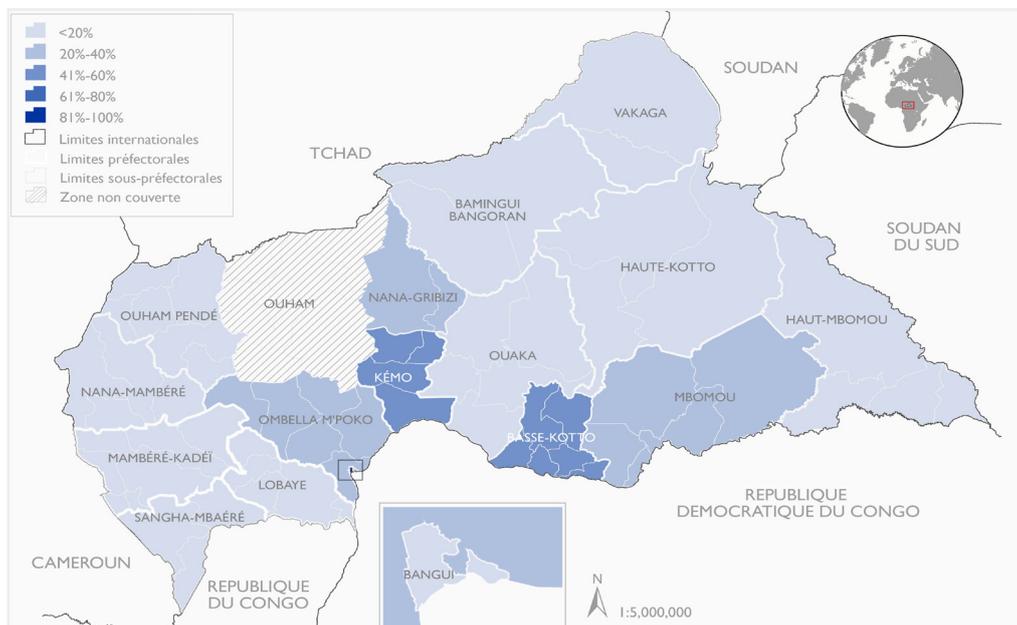


Figure 25 - Pourcentage de localités où au moins la moitié de la population adopte des mesures préventives face au COVID-19 :



Carte 7 - Pourcentage de localités où les populations mettent plus d'une heure pour accéder aux services médicaux :

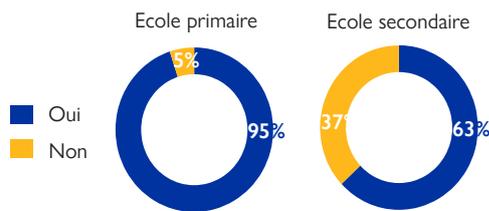


Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## EDUCATION

Les informateurs clés ont signalé la présence d'écoles primaires accessibles dans 95 pour cent des localités contre 63 pour cent pour les écoles secondaires. Il n'y aurait pas d'écoles secondaires accessibles dans plus de la moitié des localités d'accueil des PDI dans les préfectures de Sangha-Mbaere (71%) et Bamingui-Bangoran (52%). La majorité des élèves mettent moins de 30 minutes pour accéder à l'école dans 54 pour cent des localités, entre 30 minutes et 1 heure dans 29 pour cent des localités et plus d'une heure dans 17 pour cent. L'éloignement des écoles (situées à plus d'une heure) et l'inexistence d'écoles (secondaires) constituent des freins importants à la scolarisation.

Figure 26 - Pourcentage de localités d'accueil des PDI disposant d'une école primaire et secondaire accessible à distance de marche :



Le principal obstacle à la scolarisation des filles et des garçons reste le manque de moyens financiers, cité dans 73 pour cent des localités pour les garçons et dans 59 pour cent des localités chez les filles. Le manque de personnel enseignant qualifié constitue la deuxième barrière à la scolarisation des garçons dans 52 pour cent des localités et des filles dans 40 pour cent. A l'image du personnel de santé, l'affectation du personnel enseignant reste difficile dans les zones d'insécurité. Les autres barrières sont notamment le manque d'extrait de naissance, le travail des enfants (parfois contre leur gré au détriment des études) ainsi que le mariage précoce qui freine davantage la scolarisation des filles. Les besoins prioritaires en éducation les plus cités sont la construction d'écoles (36%), l'affectation d'enseignants (18%) ainsi que l'aide financière pour les frais scolaires (17%).

Figure 27 - Trois principaux besoins en éducation, par pourcentage de localités :

1	Construction d'écoles	36%
2	Affectation d'enseignants	18%
3	Aide financière pour les frais scolaires	17%

## COMMUNICATION

Le réseau téléphonique a été rapporté comme disponible dans 66 pour cent des localités. La couverture réseau semble plus faible dans les axes éloignés des centres urbains surtout dans les préfectures de Basse-Kotto (28%), Bamingui-Bangoran (45%) et Mbomou (44%). L'absence de réseau téléphonique complique la mise en œuvre et la coordination des activités humanitaires. Par ailleurs, les moyens de communication plus traditionnels sont privilégiés par la population au détriment des moyens plus modernes. Les moyens de communication les plus utilisés sont le bouche à oreille (53%) et la radio (28%). L'utilisation plus faible du téléphone (28%) s'explique par l'absence ou la faiblesse du réseau dans certaines zones.

Figure 28 - Trois principaux moyens de communication les plus utilisés par la majorité de la population, par proportion de localités :



Les principaux diffuseurs d'information sont par ordre d'importance la famille, amis et voisins (42%), confirmant l'importance du bouche-à-oreille comme moyen de communication, les médias (27%) et les leaders communautaires (25%). Le recours important aux membres de la communauté pour l'accès à l'information sous-tend l'importance pour les acteurs humanitaires de s'appuyer sur les leaders communautaires pour la diffusion des informations sur l'assistance humanitaire.

Les sujets sur lesquels la majorité de la population souhaiterait avoir plus d'information sont l'accès à l'assistance humanitaire (96%), les procédures d'accès à la documentation légale (78%) ainsi que les possibilités de retour (35%). Ces besoins d'information spécifiques s'expliquent par le déficit d'assistance humanitaire compte tenu de la sévérité des besoins ainsi que la problématique d'accès à la documentation légale très préoccupante.

Figure 29 - Trois principaux besoins en information les plus cités, par pourcentage de localités :

1	Accès à l'assistance humanitaire	96%
2	Accès à la documentation légale	78%
3	Possibilités de retour	35%

## ASSISTANCE HUMANITAIRE

D'après les informateurs clés, de l'assistance humanitaire a été fournie au cours des trois derniers mois dans 46 pour cent des localités d'accueil des PDI. Ce taux est plus faible dans les préfectures de Bamingui-Bangoran (10%), Kemo (11%), Vakaga (14%) et Basse-Kotto (19%). Ceci suggère le besoin de renforcer les assistances humanitaires dans ces zones continuant à accueillir des vagues de déplacements. Les types d'assistance reçus sont par ordre d'importance l'assistance en santé (61%), l'aide alimentaire (58%) et l'éducation (37%). La distribution de bâches a été rapportée uniquement dans 10 pour cent des localités d'accueil des PDI, ce qui reste faible compte-tenu des besoins importants en abris (notamment le besoin de renouvellement des bâches).

Figure 30 - Pourcentage de localités ayant reçu de l'assistance humanitaire au cours des 3 derniers mois :

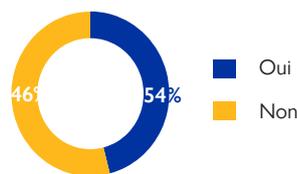


Figure 31 - Types d'assistance reçus les plus cités, par pourcentage de localités :



Dans les localités ayant reçu de l'assistance humanitaire, les informateurs clés ont indiqué que selon leur perception, l'assistance a couvert les besoins essentiels des déplacés dans seulement 11 pour cent des localités et a ciblé les ménages les plus vulnérables dans 58 pour cent. En outre, les mécanismes de plaintes devraient être renforcés car toujours d'après les informateurs clés, les bénéficiaires savent comment utiliser ces mécanismes dans 24 pour cent des localités. Compte-tenu des besoins importants dans ces secteurs, les besoins d'assistance qui ont été les plus cités sont respectivement la distribution de vivres (30%), les activités génératrices de revenus (17%), les articles d'abris (14%) et l'eau, l'hygiène et l'assainissement (12%).

Figure 32 - Pourcentage de localités où l'assistance humanitaire a couvert les besoins essentiels des PDI selon les informateurs clés :

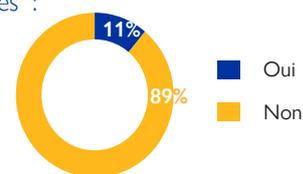
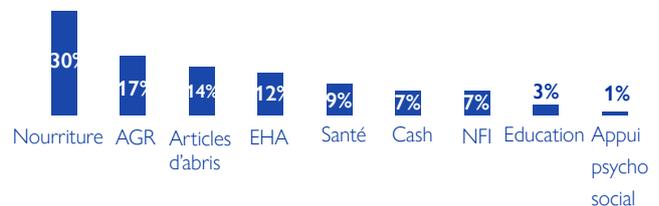
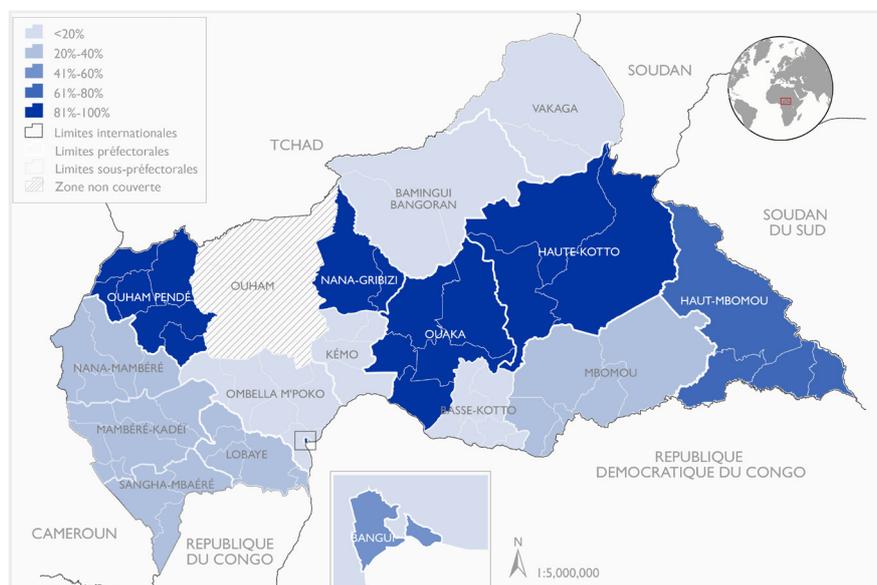


Figure 33 - Principaux besoins d'assistance humanitaire, par pourcentage de localités :



Carte 8 - Pourcentage de localités où une partie de la population a reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation :



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

## CONCLUSION

La matrice de suivi des déplacements a répertorié en août 2022 une population constituée de 474 000 PDI, 1 880 785 retournés internes et 446 625 retournés de l'étranger. Parmi les retournés internes, 9 pour cent (177 805) ont effectué le retour en 2022 (entre juin et août). Les PDI ont augmenté de 0,2% (soit 784 individus) entre le round 15 (mai 2022) et le round 16 (août 2022) dans la même zone couverte lors des deux rounds DTM successifs. Cette hausse a été plus importante dans les préfectures d'Ombella-Mpoko (+33%), Bangui (+27%), Ouaka (+12%) et Nana-Mambere (+3%). L'augmentation s'explique par les nouvelles vagues de déplacements engendrées par les violences armées surtout dans la partie Centre et Nord-Ouest et par les inondations (à partir du mois de juillet).

Parallèlement, les retours internes ont connu une hausse de 4 pour cent entre mai et août 2022 (50 965 nouveaux retours) tandis que les retours de l'étranger ont augmenté de 3 pour cent (14 524 nouveaux retours de l'étranger). La progression des retours internes a été plus importante dans la Nana-Gribizi (+12%) et dans la Basse-Kotto (+6%). Ceci s'explique principalement par la relative amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones après la reprise de localités par l'armée les rumeurs sur le départ prochain de groupes armés et les conditions de vie difficiles dans des zones d'accueil.

Une proportion considérable de localités d'accueil des PDI (12%) ont connu des incidents sécuritaires au cours des 30 jours précédant l'évaluation. Ce pourcentage dépasse 40 pour cent dans les préfectures d'Ouham Pendé et de Haut-Mbomou.

L'insécurité, conjuguée à des problèmes plus structurels et à des aléas climatiques (inondations) contribuent à la vulnérabilité des populations. Ces chocs engendrent des besoins importants en sécurité alimentaire, en éducation, en santé en abris, en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA).

En effet, les populations sont affectées par des conditions de vie difficiles dans les localités d'accueil des PDI. L'accès à la nourriture est contraint par la hausse des prix, le faible pouvoir d'achat des ménages et les difficultés d'approvisionnement des marchés. Les abris de la majorité des ménages ont subi des dommages partiels ou sérieux dans 83 pour cent des localités d'accueil des PDI tandis que l'eau potable est indisponible dans plus de la moitié des localités (53%) et cette situation est plus sévère dans les préfectures de Kemo et Basse-Kotto.

De plus, les populations ont difficilement accès à des services de base de santé et d'éducation qui sont contraints par le manque de moyens financiers, le manque de personnel qualifié ainsi que l'insécurité. Malgré les besoins humanitaires sévères, l'assistance humanitaire reste insuffisante et l'accès humanitaire est limité dans certaines zones par l'insécurité et le mauvais état des infrastructures routières. Les besoins humanitaires les plus importants restent l'accès à la nourriture, aux activités génératrices de revenus, les articles d'abris et l'EHA (construction d'infrastructures d'eau et d'hygiène) ainsi que la santé, l'éducation et la protection.

Cette situation de vulnérabilité risque de s'aggraver pendant cette saison hivernale (de juin à novembre) avec l'augmentation des déplacements temporaires causés par les inondations et la création de nouveaux lieux de regroupement.

Vous pouvez consulter tous les produits d'information de la DTM en République Centrafricaine via le lien ci-dessous et contacter la DTM par email :

## DTM CENTRAFRIQUE

 [DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine](https://DTM.IOM.INT/republique-centrafricaine)

 [DTMRCA@IOM.INT](mailto:DTMRCA@IOM.INT)

